

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné assistant-greffier que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 7 octobre 2024, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

La demande présentée par M. Marc-André Bernier a pour but de réaliser la prochaine phase du projet intégré de la terrasse Turnbull, c'est-à-dire la construction d'un bâtiment multifamilial de 6 étages totalisant 59 logements sur les lots 6 450 965 et 6 500 167.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 7 octobre 2024.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 18 septembre 2024.

---

Marc-Olivier Breault, assistant-greffier